

## Plan de relance de GDS - Épée de Damoclès sur Grande-Rivière

GDS exploiterait seulement deux usines en Gaspésie et ne rouvrirait pas l'usine de Grande-Rivière.

Même si le sort des usines du Groupe GDS n'est toujours pas scellé, puisque la Cour supérieure du Québec a pris la cause en délibéré, le plan accepté par la majorité des créanciers propose de conserver que les usines de Marsoui et de Grande-Vallée.

Le maire de Grande-Vallée, Romuald Boutin, admet que les craintes sont vives. « Il y avait 40 personnes qui travaillaient dans l'usine, c'était donc un employeur important », souligne M. Boutin. Un contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) de 200 000 mètres cubes de bois est rattaché à l'usine.

Le président de la Conférence régionale des élus Bertrand Berger croit que le CAAF sera transféré à une autre installation dans 18 mois à moins que l'usine ne soit vendue.

Le préfet de la MRC du Rocher-Percé, Claude Cyr, croit toujours à la relance de l'industrie forestière sur son territoire. Il compte sur le rapport Genest, qui propose une restructuration de l'industrie du sciage en Gaspésie. « Le rapport Genest nous dit qu'il y a toujours 200 000 mètres cubes de bois de rattachés à l'usine de Grande-Rivière et à la MRC. C'est ce qui fait foi de tout », rappelle-t-il.

Le groupe GDS s'était placé sous la protection de la loi sur les arrangements avec les créanciers en août 2006. Après 10 prolongations de délais, le plan de relance aura au moins l'avantage de clarifier une situation qui paralysait l'ensemble de la réorganisation industrielle régionale. (Radio-Canada)

## Développement d'outils de gestion

Les municipalités de la Baie des Chaleurs seront bientôt mieux outillées pour analyser les risques liés à l'érosion des berges.

La Zone d'intervention prioritaire de la Baie-des-Chaleurs, la ZIP, a l'intention d'offrir une formation aux intervenants municipaux sur la problématique engendrée par la dégradation du relief côtier.

La chargée de projet de la ZIP, Louise-Anne Belzile, précise que cette formation prendra la forme d'ateliers de travail avec les élus, les fonctionnaires municipaux et les représentants des ministères concernés par la problématique de l'érosion des berges.

Pour ce projet de développement d'outils de gestion, la ZIP Baie-des-Chaleurs s'est associé à l'Université du Québec à Rimouski.

Louise-Anne Belzile mentionne que les données accumulés par l'établissement d'enseignement permettent de bien identifier les zones les plus affectées et celles qui représentent les plus grands risques. D'autant plus que les premières photos aériennes de ce secteur géographique remontent aux années 1930.

La ZIP est en attente de confirmation de financement. Si le projet obtient l'assentiment des autorités, la formation aux intervenants d'Avignon et de Bonaventure serait offerte à l'automne. (CIEU-FM)

## **Tembec - Le ciel s'éclaircit**

Les 8000 travailleurs de Tembec peuvent pousser un soupir de soulagement.

La Cour de l'Ontario autorise l'entreprise à transformer une partie de sa dette, soit 1,2 milliard de dollars, en actions.

Cette décision fait de la papetière la plus endettée du pays une entreprise qui affiche un des meilleurs bilans financiers de son secteur en Amérique du Nord.

La réduction de la dette rassure les travailleurs des installations de Tembec, dont ceux de Matane. « Si ça peut sauver tous nos emplois, c'est bien parfait », déclare un des travailleurs de la division de Tembec à Matane. « Si on peut réussir à tirer nos cartes du jeu et à s'organiser, ça sera un gros plus », ajoute un collègue.

La papetière devra toutefois affronter plusieurs défis dans une industrie malmenée notamment par le déclin du marché du bois d'oeuvre ou la baisse de la demande pour le papier journal. Toutefois, selon le vice-président aux communications de Tembec Richard Faè, l'avenir s'annonce meilleur pour les usines de pâte comme celle de Matane. « Notre usine de pâte de Matane constitue un fleuron, elle est profitable pour le groupe. Donc, ça va pouvoir continuer et s'améliorer », ajoute-t-il.

Tembec mettra en circulation 100 000 actions d'ici la semaine prochaine. (Radio-Canada)

## **Pêcheries Norpro - La vente plutôt que la faillite**

Les créanciers de Pêcheries Norpro, aux Îles-de-la-Madeleine mettent l'usine en vente pour éviter la faillite. Le scénario permettrait de sauver la centaine d'emplois et les activités de l'usine.

Après des semaines d'analyse, la firme comptable Grant Thornton a convaincu les fournisseurs créanciers de Norpro, dont la Banque Nationale qu'il s'agirait de la solution la plus rentable.

La semaine dernière, Norpro a donc offert son usine et ses équipements à une soixantaine d'entreprises du Québec, des Maritimes et de la Nouvelle-Angleterre.

Selon le conseiller financier de Grant Thornton, Jean Chiasson, toutes les propositions seront étudiées. Jean Chiasson est optimiste: « Il y a bien des industriels qui sont au courant qu'il y a une opportunité pour relancer Norpro cette année. On espère qu'à la mi-mars que des offres d'achat vont être déposées. »

La pêche au crabe commence en avril et tous espèrent que l'usine de transformation rouvrira ses portes.

Le conseiller de Havre-Aubert, Gérard Verdier, ajoute que l'important, maintenant, c'est de sauver les emplois. « Tout ce que j'attends, c'est qu'il y ait un peu de fumée qui sorte de la cheminée de l'usine dès le printemps prochain », indique-t-il. (Radio-Canada)

## Budget fédéral, la CRÉ est déçue

La Conférence Régionale des Élus qualifie de décevant le budget fédéral présenté, mardi, par le ministre des Finances, Jim Flaherty. Il ne prévoit aucune nouvelle mesure pour aider les régions aux prises avec des économies chancelantes.

Le président de la CRÉ, Bertrand Berger, déplore l'absence de nouvelles aides pour supporter les industries forestière et manufacturière. A noter tout de même, la création de l'Office de financement de l'assurance-emploi. Cette société d'État gèrera les fonds et établira les cotisations de la nouvelle caisse d'assurance-emploi qui sera autonome, le gouvernement ne pourra donc plus puiser dans les surplus. Le Bloc Québécois tablait depuis longtemps sur cette mesure.

D'autre part, le fonds de la taxe sur l'essence, destiné aux municipalités deviendra permanent. Ce fonds prévoit 2 milliards de dollars pour l'ensemble du Canada. Bertrand Berger croit que les municipalités pourront ainsi prévoir à plus long terme les investissements pour améliorer les infrastructures.

Le fédéral réservera aussi 24 millions de dollars pour développer l'industrie des croisières au Québec, une mesure qui touchera directement la région de Gaspé. (CHAU-TVA)

## Chantier éolien à Carleton, un sous-contractant se protège contre une faillite

Le sous-contractant de Bratner Pomerlo dans le chantier des éoliennes de Carleton, les entreprises Julien Bernier, s'est placé sous la protection de la loi sur les arrangements des créanciers.

L'entreprise éprouve des difficultés financières depuis un certain temps. CHAU-TVA en avait d'ailleurs fait mention, il y a quelques semaines.

La liste des créanciers ordinaires est imposante. Ils sont au nombre de 98, dont plusieurs sont de la région. Des représentants de Bratner Pomerlo et de l'entreprise Julien Bernier ont rencontré les sous-contractants, mardi matin afin de faire le point. Ils seront payés par Pomerlo, par l'entremise du syndic de faillite.

Cartier Énergie assure que l'échéancier est respecté. Le parc éolien de Carleton doit être livré à la fin de la présente année. Le porte-parole de Cartier Énergie mentionne que les entrepreneurs et les créanciers ordinaires, des restaurateurs entre autres, seront payés.

"Dans cette liste, tous les entrepreneurs qui ont travaillé ou qui travaillent sur le chantier éolien de Carleton sont assurés d'être payés. Il y a eu des chèques pour tout près de 170 mille dollars qui ont été distribués en début de semaine," explique Luc Leblanc. (CHAU-TVA)